

POUR UNE THÉORIE D'EXPRESSION:
LE CAS DES DÉMONSTRATIFS EN ALLEMAND MODERNE

Joseph PATTEE
Université Laval

Les pages que l'on va lire sont le résultat temporaire d'une recherche sur les démonstratifs; cette recherche a été entreprise, parce qu'aucune théorie ne nous a paru parfaitement satisfaisante pour expliquer l'ensemble des faits dans une langue donnée, que ce soit l'ancien français (Kleiber 1986), l'anglais moderne (Fraser/Joly 1979) ou l'allemand (Vuillaume 1980 et 1986).

Nous avons pris le parti, pour ce colloque, de rappeler et de discuter au cours de l'atelier les théories exposées précédemment par Louise Guénette et de nous contenter dans cet article d'exposer les faits de discours en allemand moderne, de citer les effets de sens reconnus par les grammaires d'usage et de proposer un principe général sous-tendant la répartition des démonstratifs dans cette langue.

1. Remarques préliminaires.

Il est important avant d'aborder la question des démonstratifs de rappeler ce qui les distingue de l'article et, plus particulièrement, de l'article défini.

Nous avons déjà fait allusion, dans un article antérieur¹, à la différence générale qui sépare le démonstratif de l'article. Rappelons brièvement qu'avec *der Mann* (l'homme), on désigne un individu duquel l'on dit seulement qu'il appartient à l'espèce humaine et qu'il s'oppose par là, en contexte, à d'autres individus d'espèces différentes. Avec *dieser Mann* (cet homme), on désigne un individu en ce qu'il s'oppose à d'autres individus de même espèce, l'espèce homme. Dans le cas de *diese Sonne* (ce soleil), on désigne plutôt un être dans la particularité d'un moment de son existence,

1. Cf. *La reprise par l'article et le démonstratif en allemand*. Colloque de psychomécanique, 1988.

moment qui s'oppose à tous les autres moments de ladite existence. Autrement dit, avec l'article, un individu d'espèce A s'oppose à des individus d'espèce B,C,D,...; avec le démonstratif, un individu a, de l'espèce A s'oppose à l'individu b,c,d, de la même espèce. De ce point de vue, *dieser* et *jener*, les deux démonstratifs de l'allemand moderne, ne se différencient pas².

Il faut, cependant, signaler dès le départ que *jener* a à peu près déserté la langue parlée, pour se confiner à la langue écrite; la langue écrite comprenant également le discours écrit qui reproduit ou imite la langue parlée, c'est-à-dire les pièces de théâtre et les dialogues dans les récits notamment.

Un deuxième fait à signaler est que, dans la plupart des cas, il faut séparer deux types d'emploi selon que le syntagme comprend uniquement le déterminant et le substantif : *dieser Mann*, *jener Mann* (cet homme) ou le déterminant et le substantif augmenté d'une charge notionnelle, complément du nom ou relative : *dieser Mann*, *den ich soeben erwähnt habe* (cet homme que je viens de mentionner).

L'ordre d'exposition que nous avons adopté est celui des divers emplois des démonstratifs tels qu'on les trouve présentés dans les grammaires. Cet ordre ne correspond pas à une progression particulière, il est une simple énumération de cas : exophore (2.), emploi non anaphorique (3.), démonstratifs et nom propre (4.), relation d'opposition (5.), anaphore contextuelle (6.).

Ces précisions apportées, voyons comment les grammaires présentent l'opposition *dieser/jener*.

2. L'exophore ou emploi situationnel.

Le premier cas à examiner est l'emploi dit exophorique ou situationnel des démonstratifs. C'est, en effet, par rapport à la situation que ceux-ci sont susceptibles d'être employés comme déictiques, c'est-à-dire qu'ils peuvent servir, accompagnés

2. Il faut ajouter l'utilisation, en discours, de ce que l'on pourrait appeler un démonstratif d'appoint, l'article accentué *dér*.

généralement d'un geste, à montrer un objet ou une personne. Voici comment la plupart des grammaires expliquent, dans ce cas, la répartition des deux démonstratifs :

«*Dieser* sert à désigner des personnes ou des objets rapprochés, *jener* désigne des objets éloignés dans l'espace ou dans le temps.» (Bouchez 1960:101)

Cette affirmation est-elle confirmée par les faits? On trouve, d'une part, *jener* employé lorsque l'objet désigné est à proximité :

- (1) «Und wer besorgt uns die Speisen?»
 «Ich selbst werde sie bringen nebst Licht. Wenn ihr etwas wünscht, so sagt es mir. Ich wohne in *jenem Haus*.» Er zeigte dabei auf ein Gebäude, das ziemlich in der Nähe stand.
 (K. May, Durchs wilde Kurdistan, cité dans Vuillaume 1980:127)
 («Et qui nous fournira la nourriture?»
 «C'est moi-même qui vous l'apporterai, ainsi que la lampe. Si vous désirez quelque chose, dites-le moi. J'habite dans **cette maison**.» Il montrait du doigt un édifice qui se trouvait à proximité.)

ou

- (2) Wer ist *jener Mann* mit dem blonden Haar und den klagenden Augen? Um wen weint er? Die Ruhestätte, die er Tag für Tag aufsucht, liegt wenige Schritte von dem Grabe meiner Gattin. ... der Mann ist mir aufgefallen, weil ich ihn nicht so sehr hassen kann wie die anderen. (Schnitz 1/42)
 (Quel est **cet homme** aux cheveux blonds et aux yeux dolents? Qui pleure-t-il? La tombe sur laquelle il va jour après jour est à quelques pas de celle de mon épouse. Je ne parviens pas à le haïr autant que les autres, c'est ce qui me l'a fait remarquer.)

Dans le premier cas, le lieu désigné est explicitement proche; dans le second, on peut le supposer, bien que rien ne l'indique.

On emploie *jener* aussi lorsque l'objet est éloigné ou peut être considéré tel :

- (3) Das Mädchen, das schluchzend vor *jenes Kreuz* nahe der Kapelle hinsinkt ... (Schnitz 1/40)
 (Ainsi la jeune fille qui s'effondre en sanglotant devant **la croix** près de la chapelle.)

Dieser, quant à lui, sert à la désignation d'objets proches comme dans (4) où Anatol tient probablement les pierres dans sa main :

- (4) Emilie : ... was hast du gefunden? Deine eigenen Briefe ... !
 Anatol : Wie ... Und das hier?
 Emilie : Das hier?
 Anatol : *Diese zwei kleinen Steine ... ?* (Schnitz T/42)
 (Emilie : Et qu'as-tu trouvé? tes propres lettres...!
 Anatol : Comment ... et ça ici?
 Emilie : Ça ici?
 Anatol : **Ces deux petites pierres ...**)

il sert aussi à la désignation d'objets éloignés comme dans l'exemple suivant, épisode connu de la Bible où le pharisien désigne un publicain qui, par humilité, se tient, dans le temple, à l'endroit le plus éloigné possible de celui où se trouvent les autres fidèles :

- (5) Der Pharisäer betete also : «Ich danke dir, Gott, daß ich nicht bin wie die übrigen Menschen, wie die Räuber, Ehebrecher oder auch *dieser Zöllner* da hinten...» (Stefan Andres, *Die Biblische Geschichte* cité dans Nieder 1987:95)
 (Le pharisien priait : «Je te remercie, Seigneur, de n'être pas comme les autres hommes, comme les voleurs, les adultères ou comme **ce publicain là derrière.**»)

On voit qu'il est malaisé quand il est question de la position dans l'espace de parler de façon absolue de proximité ou d'éloignement. Les cas, de plus, semblent assez rares.

On rencontre par ailleurs fréquemment les démonstratifs avec des substantifs désignant des périodes de temps ou des points dans le temps. Là aussi, cependant, proximité et éloignement dans le temps ne sauraient être les discriminants de l'emploi des deux démonstratifs.

On peut employer *jener* pour un moment qui appartient au passé proche :

- (6) Aber *jene Stunde* gestern, das war doch wohl Glück gewesen.
 (Schnitz 1/208)
 (**Cette heure hier**, en revanche, quel bonheur!)

L'idée d'éloignement est, cependant, si ancrée chez les auteurs que ceux de la grammaire Duden, qui citent l'exemple suivant (1966:261)³ :

- (7) Ich hatte das Vergnügen, bei dem Kinde meiner Angebeteten ... Gevatter zu stehen ... Da mehr als vierundzwanzig Stunden seit *jenem feierlichen Moment* hingegangen ist ... (W. Raabe)
(J'eus le plaisir d'être le parrain de l'enfant de mon adorée ... Comme plus de vingt-quatre heures s'étaient écoulées depuis **ce moment solennel** ...)

ajoutent une parenthèse après *jenem* : «au lieu de *diesem* qui aurait plus de sens». Les auteurs essaient de justifier une forme qu'ils jugent aberrante en alléguant un éloignement subjectif par rapport à l'événement.

À l'inverse, *dieser* peut s'employer dans la désignation de moments relativement éloignés, comme dans (8) où le soir en question est un soir situé au cours de l'enfance de la narratrice :

- (8) An meinen Heimweg an *diesem Abend* erinnere ich mich nicht ...
(Kas 2/112)
(Je n'arrive plus à me souvenir de mon retour à la maison **ce soir-là**.)

Il faut signaler ici un point : l'emploi de *dieser* avec des notions de temps peut indiquer un moment qui coïncide avec le moment de parole ou peut indiquer, avec des notions représentant des êtres ou des objets, que leur existence coïncide avec ce moment, ce qui est interdit à *jener*.

- (9) Dafür gibt es eine sehr einfache Erklärung, die nämlich : Daß du wirklich anbetest - in *diesem Augenblick*. (Schnitz T/66)
(À ça, il y a une explication très simple : c'est que tu l'adores vraiment, en **ce moment**.)

ou

3. Ils n'ont pas jugé bon de donner la référence exacte de cet exemple, nous ne pouvons donc le commenter.

- (10) Während ich auf meinem Diwan lümmle und *diese Zeilen* mit Bleistift kritzle, sind sie alle beim Rennen unten. (Schnitz 1/177)
(Tous, en bas, sont aux courses, tandis que je te griffonne **ces lignes** au crayon, vautré sur mon divan.)

De toute évidence, on ne peut se contenter d'interpréter les faits en termes de proximité ou d'éloignement. Il suffit pour s'en convaincre de considérer les deux exemples suivants :

- (11) Erinnerst Du Dich des Abends, an dem wir uns das erstemal begegnet sind? Aber was frage ich Dich ... wie oft haben wir von *diesem Abend* miteinander gesprochen! Erst heute hast Du mir ja wieder gesagt, daß Du es nicht fassen könntest, wie Du Dich kaum eine Stunde nach dem ersten Lächeln, mit dem Du die Unbekannte auf der Straße begrüßtest, in ihren Armen - und in den Armen eines unschuldigen Mädchens fandest. Dieses Staunen, in dem wohl ein bißchen Stolz gewesen ist, nicht wahr, Du lieber Fritz, wird nun bald ein Ende haben. Denn was Dir damals geglückt ist, hätte vielleicht auch anderen an *diesem Abend* glücken können. Dein Stolz darf nur sein, daß ich Dir treu geblieben bin, denn das hab' ich an *jenem Abend* nicht vorhergesehen. (Schnitz 1/256)

(Te souviens-tu du soir où nous nous sommes rencontrés? Mais quelle question ... ! N'avons-nous pas évoqué de multiples fois **cette soirée**? Aujourd'hui encore, tu m'as redit l'étonnement qui avait été le tien à te retrouver dans les bras de la jeune fille inconnue – et, de plus, innocente – à laquelle tu avais souri une heure plus tôt dans la rue. Eh bien, ton étonnement auquel se mêlait un peu de fierté, n'est-ce pas, Fritz chéri, va bientôt cesser : en effet, ce qui t'a réussi aurait aussi pu réussir à d'autres, **ce soir-là**. Ton seul motif de fierté, c'est que je te sois restée fidèle, un détail que je n'avais pas prévu **alors (ce soir-là)**.)

A trois reprises, une femme, dans une lettre à son amant, parle du soir où ils se sont rencontrés. Deux fois, elle emploie *dieser*, et une fois *jener* pour désigner une seule et même réalité. A l'examen, on voit que la femme, lorsqu'elle cite des événements liés au simple fait qu'une liaison les unit, liaison qui a commencé ce soir-là et qui a duré sans interruption jusqu'au moment où elle y met épistoliquement un terme, emploie *dieser*, mais lorsqu'elle signale un fait inconnu d'elle au début de leur liaison et connu d'elle au moment où elle écrit, elle emploie *jener*. C'est qu'il y a, dans

ce dernier cas, solution de continuité entre le début de la liaison et le moment présent. De même en (12) :

- (12) Emilie : Du weißt es schon ... ja ... Anatol ... die Erinnerung an *jenen Tag* ...
 Ach ... ich war ein dummes Ding ... sechzehn Jahre!
 Anatol : Und er zwanzig – und groß und schwarz.

...

Anatol : Und du verfluchst *diesen Tag* nicht, der dich mir nahm, bevor ich dich kannte?

Emilie : Vielleicht gab er mich dir ...! Nein, Anatol ... wie immer es sei, ich fluche *jenen Tag* nicht und verschmähe auch, dir vorzulügen, daß ich es jemals tat ... (Schnitz T/45)

(Emilie : Tu sais bien ... enfin ... Anatol ... le souvenir de **ce jour** ... Ah ... j'étais bête .. seize ans!

Anatol : Et lui vingt – et grand et noir.

...

Anatol : Et tu ne maudis pas **ce jour** qui t'a enlevé à moi avant même que je te connaisse?

Emilie : Peut-être m'a-t-il donné à toi! Non, Anatol, ... quoi qu'il en soit, je ne maudis pas **ce jour** et je m'en voudrais de te faire accroire que je l'aie jamais fait.)

Pour Emilie, le jour où elle a connu son premier amour est un jour, certes, important – il fait partie de ses bons souvenirs – mais elle considère qu'il n'a aucune incidence sur le moment présent. Quand elle en parle, elle dit *jener Tag*. Au contraire, ce jour-là hante son amant jaloux qui le sent parfaitement actuel. Quand il en parle, il dit *dieser Tag*.

Ainsi, avec des notions désignant des portions de temps⁴, *dieser* et *jener* n'indiquent nullement la proximité ou l'éloignement. En toute première analyse, on peut affirmer que l'on emploiera *jener* dès l'instant où il y a un hiatus entre le moment évoqué par le syntagme et le présent, comme il ressort clairement de l'exemple suivant :

- (13) Der Bezirkshauptmann erinnerte sich an den Sommertag, an dem sein Carl Joseph in der Uniform eines Kavallerieleutnants gekommen war. Wieviel Zeit war seit *jenem Tag* vergangen? Ein paar Jahre! in *diesen Jahren* aber schienen dem Bezirkshauptmann die Ereignisse dichter geworden zu sein. (Roth 2/223)
(Le préfet se rappelait le dimanche où Carl Joseph, son fils, était arrivé en l'uniforme de sous-lieutenant de cavalerie. Combien de temps s'était-il écoulé depuis **ce jour-là**? Quelques années! Le capitaine avait l'impression que durant **ces années**, les événements s'étaient précipités.)

Entre ce jour-là (*jenem Tag*) et le jour où le capitaine se rappelle certains événements, beaucoup de choses ont changé : une coupure s'est faite. Ces changements, par ailleurs, se sont produits tout au long des deux années aboutissant au moment du récit (*diesen Jahren*).

On sent bien aussi cette solution de continuité dans :

- (14) Am 26. Juli 1928 nimmt die Tochter Lili, seit einem Jahr in Venedig mit einem italienischen Offizier verheiratet, im Alter von achtzehn Jahren sich das Leben. Nach dieser Katastrophe beginnt Schnitzler ernstlich zu altern. «Mit *jenem Julitag* war mein Leben zu Ende. Die andern wissens nicht - und manchmal ich selber auch nicht».
(über S. 127)

4. Pour ce qui est de la position dans l'espace, nous ne saurions nous prononcer pour l'instant : les exemples, nous l'avons dit, sont relativement rares et il manque à ceux que donnent les auteurs, souvent difficiles à retracer, un contexte pour une juste interprétation. Il n'est pas interdit de penser que le domaine spatial n'est plus de la compétence de *jener* dans la langue moderne et que des emplois tels que *jene Welt* (l'au-delà) pour désigner l'autre monde et les prépositions *diesseits* et *jenseits* (en deça et au-delà), dont une des composantes est le radical des démonstratifs, soient des vestiges d'un état de langue dépassé.

(Le 26 juillet 1928, sa fille Lili, qui a épousé un an auparavant un officier italien à Venise, se suicide à l'âge de dix-huit ans. A la suite de cette catastrophe, Schnitzler se met à vieillir pour de bon. «**Ce jour de juillet**, ma vie se termina. Les autres ne le savent pas – et parfois je ne le sais pas moi-même.»)

Exemple qui se passe de commentaires, Schnitzler étant mort en 1931.

On comprend aisément que plus un événement est ancien, reculé dans le temps, plus il a de chances qu'il y ait entre cet événement et le présent de parole une rupture. D'où une affinité, dans l'expérience, entre *jener* et le passé lointain. Mais il reste que *jener* en soi est fort probablement, en représentation, étranger à l'idée d'éloignement comme il ressortira de l'analyse de ses autres effets de sens.

3. L'emploi non anaphorique des démonstratifs⁵.

Il existe un effet de sens des démonstratifs que les grammairiens citent souvent et qu'ils attribuent volontiers à la présence d'une proposition relative (restrictive) dont le syntagme (démonstratif + substantif) constitue l'antécédent.

«[*jener* sert à désigner] des personnes ou des objets bien connus en particulier quand il est antécédent d'une proposition relative.» (Bouchez 1960:101)

«*jener* indique qu'il s'agit d'un objet bien connu, mais dont il ne vient pas d'être question, d'où parfois le sens de fameux, célèbre dans l'histoire.» (Four 1952:56)

Cet effet de sens : «connu», «célèbre» serait toujours positif dans le cas de *jener* selon Schulz-Griesbach (1966:173) :

«Im Gegensatz zu *dies-* enthält *jen-* keine negative Stellungnahme des Sprechers.»

(Contrairement à *dies-*, *jen-* n'implique pas une prise de position négative de la part du locuteur.)

5. Nous ne traitons pas dans cet article de la cataphore, c'est-à-dire de la référence à un élément situé ultérieurement dans le texte. On notera aussi que nous ne considérons pas la séquence démonstratif + substantif + relative comme un cas de cataphore.

En effet, ces deux auteurs écrivent à propos de *dieser* :

«Manchmal weist *dies-* als Attribut auf etwas allgemein Bekanntes hin. Dieser Ausdruck erhält aber dadurch etwas wertmindernden Sinn.»

(Parfois *dies-* indique, en tant que déterminant, quelque chose de généralement connu. Il exprime, cependant, un jugement de valeur négatif.)

Peut-on se contenter d'une opposition «connu négatif»/«connu positif» pour décrire dans ce cas l'emploi de *dieser* et celui de *jener*? Examinons les faits de plus près.

On observe que le type de syntagme dans lequel *dieser* apparaît se trouve fréquemment dans le discours direct – comme dans la réponse du chancelier Schmidt :

- (15) Schmidt : Ich weigere mich, zwei Streiks für einen sekulären Trendwechsel zu nehmen (...) Wir liegen weit, weit unter dem Streispegel in anderen demokratischen Staaten. Natürlich muß auch einmal gestreikt werden. Alle *diese deutschen Kleinbürger, die meinen, ein Streik sei ein Zeichen von Unordnung*, die können mir den Buckel runterrutschen (Spiegel 3/1979/36, cité dans Vuillaume 1980:153)

(Je me refuse à prendre deux grèves pour un changement de tendance séculaire (...) Il est évident qu'il faut parfois faire la grève. **Tous ces petits bourgeois allemands qui pensent qu'une simple grève est un signe de désordre**, je m'en moque complètement.)

– ou dans le discours indirect libre. Par exemple :

- (16) Was ihr eigenes Los anbelangt, so stand ihr Plan fest. Morgen noch, vielleicht heute nacht, auf und davon, mit einem Male verschwunden aus dem Kreise der Ihren, weg von allen *diesen Menschen, die ruhig sind und zufrieden und gesund waren und zu denen sie nicht gehörte*. (Schnitz 1/95)

(Son plan était arrêté en ce qui concernait son avenir : elle s'enfuirait dès le lendemain et peut-être même dès la nuit venue, quittant d'un seul coup le milieu familial et disparaissant loin de **tous ces êtres paisibles, satisfaits et sains auxquels elle n'appartenait pas**.)

L'exemple suivant nous permettra de faire une seconde observation : ce qui a frappé les grammairiens, c'est que la présence d'une relative⁶ dont le contenu permet l'identification de l'être ou des êtres désignés dispense de toute mention préalable de ceux-ci dans le texte ou la situation⁷. C'est, du reste, pourquoi nous parlons d'emploi non anaphorique des démonstratifs. Il reste que l'effet de sens examiné ici se retrouve lorsque le substantif n'est pas accompagné d'une relative, en emploi anaphorique :

- (17) Manchmal lachte einer schallend auf, und sah man in die Richtung, aus der das Gelächter kam, so erblickte man vier zusammengesteckte Köpfe und begriff, daß es um *Witze* handelte. *Diese Witze!* Diese Anekdoten, bei denen alle andern sofort erkannten, ob man aus Gefälligkeit mitlachte oder aus Verständnis! (Ro 2/69)
(Un rire fusait parfois et, quand on regardait dans la direction d'où venaient les éclats de rire, on apercevait quatre têtes rapprochées et l'on comprenait qu'il s'agissait d'un bon mot. Ah! ces bons mots! Ces anecdotes dont tous les autres reconnaissaient à l'instant si l'on riait par complaisance ou parce qu'on avait compris.)

Est-il vrai, de plus, que le sentiment du sujet parlant soit nécessairement négatif? Si l'effet de sens est clairement négatif dans :

- (18) ... Sein Haupt- und Zentralgefühl, stellt er überrascht fest, ist Empörung. Empörung, jawohl, über alle *diese Arbeiter, diese Partei, diese Gewerkschaften, diesem Verband*, überhaupt über die Deutschen. (Spiegel 34/1988/108)
(Son sentiment principal, constata-t-il surpris, c'est l'indignation. L'indignation, bien sûr, contre tous **ces travailleurs, ce parti, ces syndicats, cette association** et les Allemands en général.)

-
6. Vuillaume cite un deuxième cas de syntagme substantif + relative restrictive où le contenu de la relative fait référence à l'acte d'énonciation lui-même : *Die Frau, deren Sie Erwähnung taten* (cette femme dont vous avez fait mention). L'effet de sens est alors différent, il sera envisagé au 4.
7. Ce qui est le propre de l'anaphore qui fait l'objet de notre section 6. et celui de l'exophore qui a fait l'objet de notre section 2.

dans d'autres exemples, le sentiment est plus atténué et devrait être décrit plutôt comme de la condescendance. Prenons (19), extrait d'une lettre où le correspondant commente le fait qu'un ami en vacances à Naples s'est amouraché d'une jeune femme.

- (19) Und *diese Liebschaften* in der Fremde haben einen so besonderen Reiz!
(Schnitz 1/182)
(Et **ces aventures amoureuses à l'étranger** ont un attrait si particulier!)

Qu'en est-il de *jener*? On observe – et cela correspond tout-à-fait à l'avis des grammairiens cités p.9 – que le syntagme dont le déterminant est *jener* renvoie souvent à un être connu.

- (20) Sie mochte vielleicht Ende Vierzig sein, vielleicht Mitte Fünfzig, sie hatte die Allüre *jener Damen, die das Schicksal aus Glaskugeln oder aus Karten lesen können*. (Sü 2/68)
(Elle pouvait avoir dans les cinquante ans, peut-être cinquante-cinq, son allure était celle de **ces dames qui sont capables de lire notre destinée dans les boules de cristal ou les cartes.**)

Le syntagme désigne bien un groupe de personnes, des dames dont la plupart des gens ont entendu parler du fait de leur activité principale, activité qui est décrite dans la relative. L'effet de sens est dû à ce que la relative désigne une caractéristique de l'antécédent, caractéristique qui ne fait appel à aucun élément du récit antérieur. La relative contient-elle un élément tiré du récit antérieur comme dans :

- (21) Die Hand Slamas streift einen Augenblick den Nacken des Leutnants, den Haaransatz über den Kragen, just an *jener Stelle, an der sich die Hände der Frau Slama zu verschränken pflegten*. (Roth 2/50)
(La main de Slama un instant frôla la nuque du lieutenant, la naissance des cheveux au-dessus du col, précisément à **cet endroit où les mains de Mme Slama avaient l'habitude de se croiser.**)

la chose désignée serait alors «connue» non plus dans la sphère de «Monsieur Tout le monde», mais dans celle d'une seule personne, en l'occurrence, le lieutenant Trotta.

Il est bon de souligner, ici aussi, que le cas du syntagme formé d'un substantif et d'une relative – l'emploi non anaphorique des démonstratifs – est peut-être l'emploi

où cette valeur («quelque chose de connu») est la plus patente, mais l'on peut avoir cette valeur lorsqu'il y a un complément déterminatif ou lorsque *jener* est employé anaphoriquement :

- (22) Nun saßen sie lange schweigend einander gegenüber. Endlich sprach er, während wieder *jenes Lächeln* um seinen Mund spielte : «Du bist nicht bereit!» Sie wollte irgend etwas in ihrer gewöhnlichen Art erwidern, daß er ein Kind sei oder dergleichen. Sie konnte nicht. *Dieses Lächeln* wies jede Antwort ab. (Schnitz 1/164)
 (Ils demeurèrent longtemps silencieux assis l'un en face de l'autre. Il parla enfin, et autour de sa bouche, il y avait à nouveau **ce fameux sourire** : «Tu n'es pas prête». Elle voulait répliquer quelque chose comme à son habitude, qu'il n'était qu'un enfant ou quelque chose du genre. Elle n'y arriva pas. **Ce sourire** découragea toute réplique.)

jenes Lächeln rappelle un élément qui a été introduit au tout début du roman. Il est dit, de plus, que c'est là le sourire habituel de l'homme, son sourire caractéristique connu de la jeune femme qui est assise en face de lui. Un peu plus loin, on trouve *dieses Lächeln*, parce qu'il est fait allusion à l'effet que produit le sourire à ce moment-là sur elle, qui est de l'empêcher de répliquer.

Un dernier point à commenter est que les grammairiens associent à l'emploi de *dieser* un jugement de valeur négatif et pas à *jener*. (cf. p.9) mais, en fait, l'idée de notoriété liée à *jener* est tout à fait indifférente à la raison, positive ou négative, de cette notoriété. Elle est négative en (23) :

- (23) Es war deutlich, [...] daß Leutnant Trotta, der Enkel des Helden von Solferino, [...] zu *jenen unseligen Wesen* gehörte, auf die eine böse Macht ein böses Auge geworfen hatte. (Roth 2/246)
 (Il était clair que le lieutenant Trotta, le petit-fils du héros de Solférino faisait partie de **ces êtres à qui une puissance maléfique a jeté un mauvais sort.**)

On se rend compte qu'on ne parle pas dans les deux cas du caractère négatif de la même réalité : avec *dieser*, c'est une manière expressive négative de parler de

quelque chose; avec *jener*, on peut parler de quelque chose de négatif, on n'en parle pas de façon négative.

Nous avons donc au bout du compte des cas où *dieser* s'emploie dans des constructions expressives où il ne saurait commuter avec *jener* :

- (24) Immer sind *diese* (**jene*) *Frauenzimmer* uns untreu. (Schnitz-T/8)
(Ces femmes nous sont toujours infidèles.)

certains cas où il n'est pas totalement exclu d'utiliser *dieser* au lieu de *jener* :

- (20) Sie mochte vielleicht Ende Vierzig sein, vielleicht Mitte Fünfzig, sie hatte die Allüre *jener* (?*dieser*) *Damen*, die das Schicksal aus Glaskugeln oder aus Karten lesen können. (Sü 2/68)
(Elle pouvait avoir dans les cinquante ans, peut-être cinquante-cinq, son allure était celle de **ces dames qui sont capables de lire notre destinée dans les boules de cristal ou les cartes.**)

et d'autres, enfin, comme :

- (25) Er wollte Gewißheit - und darum zog er in *jenes alte Wunderland*, den Orient, wo für die Poeten, *diese Wunderkinder der Erde*, noch immer märchenhafte Blumen blühen, deren Geheimnis keinem andern kund wird ... (Schnitz 1/87)
(A la recherche d'une certitude, il partit pour l'Orient, **cet antique pays des merveilles** où croissent encore aujourd'hui pour les poètes, **ces enfants prodiges de la terre**, de fabuleuses fleurs dont le mystère n'est réservée qu'à eux.)

où à *dieser* ne s'attache aucune nuance péjorative⁸. La nuance qu'il nous semble déceler ici est qu'avec *jenes* le caractère merveilleux de l'Orient est présenté comme un fait notoire, reconnu par beaucoup de gens, alors qu'avec *dieses*, le caractère magique des poètes est également notoire, mais présenté comme l'opinion du personnage du récit. On voit que la valeur à attribuer aux démonstratifs ne saurait

8. L'apposition n'est peut-être pas étrangère à ce fait. Nous ne savons pas encore bien analyser cette variable.

se ramener à l'opposition entre une valeur appréciative et une valeur dépréciative. Le choix de *dieser* ou de *jener* selon le contexte dépend d'autres facteurs.

On a fait l'observation que *dieser* survenait le plus souvent dans le discours direct ou le style indirect libre. Ce qui amène l'emploi de *dieser*, c'est moins l'être dont on parle que celui qui parle de cet être. On aura remarqué, en effet, que ce sont régulièrement des sentiments momentanés, des mouvements d'humeur liés à l'instant de parole qui sont en cause : révolte, indignation, exaspération, colère subite, découragement du moment, ironie, condescendance ... C'est parce que *dieser* a partie liée avec le présent (cf. 2.) et sa momentanéité qu'il se justifie dans l'expression de tels sentiments. A l'idée de momentanéité lié à l'emploi de *dieser* s'oppose l'idée de non-momentanéité liée à *jener*. En effet, l'idée de «notoriété», de «célébrité» que les grammairiens reconnaissent à *jener* vient du fait qu'avec *jener*, l'on saisit le désigné hors de la condition de l'instant, la notoriété étant, on en conviendra, incompatible avec le caractère éphémère et passager de l'instant. Il va de soi également que la notoriété n'est pas liée nécessairement à quelque chose de positif.

4. Démonstratifs et nom propre.

L'emploi des démonstratifs avec un nom propre appelle des commentaires particuliers. Avec les noms propres qui, d'ordinaire, se présentent sans article, comme les noms de personnes et certains noms de lieux, l'emploi de *dieser* aurait pour effet, selon certains grammairiens, de créer une distance entre le désigné et le locuteur :

«Vor Eigennamen ... betont *dieser* den persönlichen Abstand vom nebenenannten, meist wenig geachteten Individuum.»
(Erben, cité dans Vuillaume 1980 : 148)
(Devant un nom propre, *dieser* souligne la distance personnelle ressentie devant un individu la plupart du temps peu estimé, mentionné en passant.)

Un autre grammairien, Harweg, propose que l'emploi de *dieser* avec un nom propre permet

«die Andeutung eines i n t i m e n Verhältnis des Sprechers oder ... des Hörers ... zum Korrelat des ... Ausdrucks.»

(Harweg, cité dans Vuillaume 1980:148)
 (... de suggérer une relation d'intimité entre le sujet parlant
 ou écoutant et le référent du syntagme.)

Il semble que l'on soit là devant un paradoxe puisqu'une même construction peut suggérer une idée de distance et une idée de rapprochement — ce que suppose l'idée d'intimité.

Nous allons d'abord examiner l'effet de distance qui est très bien illustré par l'exemple suivant⁹ :

- (26) Beim Essen sprachen sie viel. Nach einiger Zeit merkte Bloch, daß sie von Dingen, von denen er ihr gerade erst erzählt hatte, schon wie von ihren eigenen Dingen redete, während er dagegen, wenn er etwas erwähnte, von dem sie gerade gesprochen hatte, sie entweder immer nur vorsichtig zitierte oder aber, - sobald er mit eigenen Worten davon sprach, jedesmal ein befremdendes und distanzierendes «Dieser» oder «Diese» davorsetzte, als fürchte er, ihre Angelegenheiten zu den seinen zu machen. Sprach er von dem Polier oder von einem Fußballer namens Stumm, so konnte sie kurz darauf schon einfach ganz vertraut «der Polier» und «Stumm» sagen; er dagegen sagte, wenn sie einen Bekannten namens Freddy und ein Lokal mit der Bezeichnung «Stephanskeller» erwähnt hatte, in der Antwort darauf jedesmal: «dieser Freddy» und «dieser Stephanskeller». Alles, was sie vorbrachte, hielt ihn davon ab, darauf einzugehen, und es störte ihn, daß sie das, was er sprach, so ungeniert, wie es ihm vorkam, verwendete (Ha 20)

(En mangeant, ils parlèrent beaucoup. Au bout de quelque temps, Bloch s'aperçut qu'elle parlait de choses qu'il venait d'évoquer comme si déjà elles lui étaient propres, alors que lui, chaque fois qu'il mentionnait une chose dont elle venait de parler, ou bien la citait avec précaution, ou bien, s'il en parlait avec des mots à lui, ajoutait toujours avant un «ce» ou «cette» qui étonnait et maintenait une distance, comme s'il craignait de s'approprier ce qui la concernait. Lorsqu'il parlait du contremaître ou encore d'un footballeur nommé Stumm, elle pouvait tout de suite après, dire avec la plus grande familiarité «le contremaître» et «Stumm»; lui, par contre, lorsqu'il avait évoqué **Freddy**, un de ses amis, et le **Stephanskeller**, un bistrot, disait dans chacune de ses réponses: «**ce Freddy**», «**ce Stephanskeller**». Aucune des paroles de la jeune fille ne donnait confiance à Bloch et il était contrarié de l'entendre exploiter ce qu'il disait avec ce qui lui semblait être un énorme sans-gêne.)

9. Vuillaume analyse le même exemple dans sa thèse (1980:149), mais d'une manière un peu différente de la nôtre (Pattee 1987:56).

On peut avancer que, lorsque le substantif pour désigner le personnage est sans article (Freddy), celui-ci est considéré indépendamment de la situation de parole, du discours qui le voit cité. De là, le sentiment de permanence qui lui est attaché et le sentiment – désagréable pour Bloch – que l'homme fait partie depuis toujours de la mémoire de l'allocutaire et, en définitive, de sa vie. Le démonstratif, par contre, réduit, en quelque sorte, l'évocation de la personne dont il est parlé au moment étroit de la parole et à aucun autre moment avant et après ce moment. Freddy se trouve, de ce fait, confiné à une existence passagère, aussi éphémère que le moment de parole : Bloch n'en admet l'évocation que dans l'instant et à la condition que l'objet de pensée disparaisse aussitôt.

Que l'emploi du démonstratif signifie que le désigné est objet de discours ressort clairement d'une nouvelle de Marie-Luise Kaschnitz où elle raconte un épisode de la vie d'un homme, Don Crescenzo. Aussi longtemps qu'elle raconte les péripéties de cet épisode, elle dit «Don Crescenzo», mais, une seule fois, elle parle de lui en tant qu'objet de son discours et elle dit alors : «dieser Don Crescenzo» :

- (27) Aber vorher muß ich noch etwas über *diesen Don Crescenzo* sagen. (Kas 2/73)
(Mais auparavant je dois dire quelque chose à propos de **ce Don Crescenzo**.)

On comprend mieux alors le paradoxe que nous avons mentionné en début de section. Citer le désigné en qualité d'objet de discours, c'est lui faire épouser l'actualité de l'acte de langage, faire coïncider son évocation avec le présent de parole. C'est cette actualité qui suscite l'impression d'un rapprochement.

La distance n'est que la contrepartie de ce rapprochement, puisqu'elle est la conséquence de sa momentanéité, de son destin qui est de retomber dans l'oubli.

Selon le contexte, l'un ou l'autre aspect (rapprochement ou distance) sera souligné. Dans *Mephisto*, Hendrik et sa femme ont loué un étage de la maison de Mme le Consul Mönkeberg. Leur amie Nicoletta refuse d'habiter avec eux, elle dit :

- (28) Die spießbürgerliche Luft im Hause *dieser Dame Mönkeberg* kann ich nicht aushalten. (KMann 2/127)

(Je ne peux supporter l'atmosphère petite bourgeoise dans la maison de **cette dame Mönkeberg**.)

L'effet de sens est inverse dans l'exemple donné par Harweg :

- (29) *Dieser Schiller* war ja schon immer mein Lieblingsdichter. (cité dans Vuillaume 1980:148)
(**Ce Schiller** a toujours été mon auteur favori.)

Lorsqu'on emploie *jener* avec un nom propre, on ne saisit pas simplement un être en soi (avec l'article zéro), ni en tant qu'objet de discours (avec *dieser*), mais en tant qu'objet de mémoire. On rejoint là le sens de «connu» lié à *jener* que nous avons vu p.11.

Ici encore, on rencontre deux cas : l'être en question peut n'être connu que dans la sphère restreinte d'une personne, Thérèse dans (30), par exemple, songe au père de l'enfant qu'elle porte :

- (30) Und [Therese] träumte weiter. [Alfred] war Arzt auf dem Lande, sie lebten zusammen in einer schönen Gegend, sie bekam zwei Kinder von ihm, drei; und war er denn nicht eigentlich auch der Vater dieses ersten, das sie erwartete? *Jener Kasimir Tobisch*, existierte denn der wirklich? (Schnitz 7/94)
(Et elle continua à rêver. A la campagne, où Alfred était médecin, Thérèse vivait avec lui une existence heureuse et paisible. Ils avaient ensemble deux ou trois enfants ... Et n'était-il pas aussi le père du premier? **Ce Casimir Tobisch** avait-il existé?)

ou, au contraire, l'être en question fait partie de la mémoire collective :

- (31) ... Was tu ich Schlimmres
Als *jener Cäsar* tat, des Name noch
Das Höchste in der Welt benennet?
(Wallensteins Tod, cité dans Vuillaume 1980:101)
(Fais-je plus de mal que **ce César** dont le nom représente encore dans le monde ce qu'il y a de plus noble?)

Le caractère positif ou négatif attribué à la personne dépend uniquement des connotations éveillées par son nom. Elles seront probablement positives dans le cas

de Picasso (*jener Picasso*) et négatives dans le cas de Landru (*jener Landru*) ou même relativement neutre comme dans :

- (32) *Jener Polyphem*, von dem man erzählte, er habe nur ein Auge mitten auf der Stirn. (cité dans Bouchez 1960:101)
(**Ce Polyphem**, dont on racontait qu'il n'avait qu'un oeil au milieu du front.)

Dans ce dernier exemple, la relative est descriptive. Si elle était restrictive, le syntagme renverrait à celui, parmi les Polyphèmes existant, qui possède un oeil au milieu du front. L'exemple serait alors plutôt comparable à celui-ci :

- (33) Vielleicht war Odessa mit Petersburg, *jenem Petersburg*, das ich in meiner Vorstellung trug, nicht zu vergleichen. (Ro 1/29)
(Peut-être ne pouvait-on pas comparer Odessa à St. Petersburg, du moins **le Petersburg que je gardais en mémoire.**)

qui est un cas d'opposition et qui relève de la section suivante.

5. Relation d'opposition.

On emploie couramment les deux démonstratifs lorsqu'il faut rappeler deux termes parus dans le discours antérieur et que l'on tient à indiquer leur position respective dans le texte.

- (34) ... daß man nach der ersten Sonate (D-Dur) vom Silbersaal (Barock) in den goldenen Saal (Frührokoko) hinüberwechselte, um dort die zweite Sonate (f-moll) zu genieBen. Denn *jener Saal* hatte eine Dur-Tönung, *dieser* aber war ... Moll. (Hil 12)
(...que l'on passe après la première sonate (ré majeur) de la salle d'argent (baroque) à la salle d'or (rococo) pour y entendre la seconde sonate (fa mineur). Car **celle-là** avait une acoustique en majeur et **celle-ci** une acoustique en mineur.)

Jener rappelant le premier et *dieser*, le dernier terme mentionné. Les deux termes rappelés peuvent être bien plus qu'un simple syntagme; dans l'exemple qui suit, le rappel se fait après qu'il a été longuement parlé d'un chien, puis d'un ouvrier

boursier auxquels le personnage du roman, Grenouille, a volé l'odeur en distillant des parties de leur anatomie ou de leurs vêtements :

- (35) Kein schöner Mensch, geruchlich *dieser Säckler*, nicht wert, wie *jener kleine Hund*, länger aufbewahrt zu bleiben. (Sü 1/239)
(Il n'était pas joli, olfactivement, **cet ouvrier boursier**, il ne valait pas comme **le petit chien** d'être gardé longtemps.)

dieser Säckler fait référence à l'objet du dernier, *jener Hund* à l'objet du premier récit en date.

Le plus souvent, s'il y a reprise par le démonstratif, il apparaît sous sa forme pronominale :

- (36) «Wieso ich sie (Ihre Briefe) gelesen habe?» setzte sein Nachbar fort. «Nun, sehr einfach. Ich habe sie geerbt.»
Emil starrte an.
Ganz ruhig aber sprach *jener* weiter: «Annette ist gestern gestorben» (Schnitz 1/19)
(«Comment je les ai lues [vos lettres à ma femme]?» dit son interlocuteur, «Eh bien c'est très simple : j'en ai hérité.» Emile le regardait fixement. **L'autre** continua très calme : «Annette est morte hier.»)

Dans l'exemple qui suit, seul l'un des deux termes est anaphorique (*diese*), l'autre (*jene*) renvoie à une réalité antérieure dans le temps dont il n'a pas encore été question et sa particularité est décrite dans la relative :

- (37) Nicht wesentlich verschieden von *dieser Welt* ... war *jene*, in die, eine Generation zuvor, am 15. Mai 1862, Arthur Schnitzler geboren worden war. (über S. 7)
(Il n'y avait pas essentiellement de différence entre **ce monde** [le monde du début du siècle décrit par Engels et étudié par Freud] et **le monde dans lequel, une génération auparavant, le 15 mai 1862, Arthur Schnitzler était né.**)

Très souvent, on trouve une opposition entre deux parties d'un tout :

- (38) [Der Kaiser] hegte ... doch auch gegen sie [die Vögel] ein gewisses Mißtrauen auf dem Grund seines Herzens, ähnlich *jenem gegen die Künstler*. (Roth 2/269)

(L'empereur avait au fond du coeur une méfiance vis-à-vis des oiseaux analogue à celle que lui inspiraient les **artistes**.)

ou

- (39) Es gab außer den Krankheiten, an denen man starb, nur noch *jene schrecklichen Krankheiten, von denen Offiziere dem Vernehmen nach nicht selten befallen wurden*. (Roth 2/148)
 (Il n'y avait, outre les maladies dont on mourait, que **ces maladies terribles dont il savait par ouï-dire qu'elles atteignaient très souvent les officiers**.)

ou l'évocation du tout et de la partie :

- (40) Bald erhob sich ihr Wehklagen um *jene unter ihnen [den Juden], die Soldaten waren und morgen schon einrücken mußten*. (Roth 2/301)
 (Bientôt s'élevèrent leurs lamentations sur le sort de ceux d'entre eux [les Juifs] qui étaient soldats et qui dès le lendemain devaient être appelés sous les drapeaux.)
- (41) Er winkte eine der Zigeunerinnen heran, eine zweite, eine dritte. Vielleicht waren es noch mehr. Einer, jedenfalls, *jener, die sich an meine Seite gesetzt hatte*, verfiel ich vollends. (Ro 1/40)
 (Il fit un signe de l'oeil à l'une des tziganes pour qu'elle approche, puis à une deuxième, puis à une troisième. Je tombai sous le charme de l'une de **celles qui s'étaient assises à mes côtés**.)

Dès que l'on a un ensemble, implicite – l'ensemble des objets qui inspirent la méfiance de l'empereur en (38) – ou explicite – les tziganes en (41) – les unités ou les sous-ensembles sont présentés comme s'opposant les uns aux autres au sein de l'ensemble qui les englobe. Seul *jener* est compétent dans ce type de contexte.

Tout porte à croire qu'il faut postuler une successivité en système entre *dieser* et *jener*. C'est en vertu de cette successivité qu'il serait possible d'utiliser les deux démonstratifs, dans un texte ou dans le temps, pour signifier que deux désignés occupent des espaces différents.

Cette successivité permettrait en outre de comprendre des exemples qui, sinon, resteraient sans explication. Ces emplois impliquent un seul désigné. Prenons :

- (42) ... Der Bub leugnete. Ein paar Blumen hatte er in *jenem Garten* gepflückt, das war alles. Und daß er die paar Kreuzer eingesteckt, die Frau Leutner auf dem Tisch hatte liegen lassen, das war nur zum Spaß gewesen. Auch Therese konnte und wollte diese Kleinigkeiten nicht recht ernstnehmen. (Schnitz 7/155)

(L'enfant nia. Il avait cueilli quelques fleurs dans **ce jardin**. C'est tout. Quant aux sous que la mère Leutner avait laissés traîner, il les avait empochés pour lui faire une farce. Thérèse était peu disposée à prendre ces peccadilles au tragique.)

Il est probable qu'en discours direct, l'on aurait eu : *ich habe in diesem Garten Blumen gepflückt* (j'ai cueilli des fleurs dans ce jardin). Or, il s'agit de discours rapporté à la troisième personne. La transposition qui amène le changement de personne entraîne aussi le changement de démonstratif. (43) constitue un exemple analogue :

- (43) Wo ist sie? Wo ist sie? Das Blut wirbelte ihm durch den Kopf, seine Augen wurden trübe, der Atem ging schwerer, und niemand war da. Ach, warum hatte er nur *jenes Weib* weggeschickt? (Schnitz 1/151)
(Où est-elle? Où est-elle? Le sang lui bouillonnait dans la tête, ses yeux se troublaient, sa respiration devenait oppressée et personne n'était là. Ah, pourquoi avait-il renvoyé **cette femme** (la servante)?)

L'exemple qui suit s'explique aussi, à nos yeux, par la successivité des deux démonstratifs. En parlant d'une seule et même sphère, l'auteur emploie d'abord *dieser*, puis *jener* :

- (44) Wer die Luft des Landerziehungsheims einmal geatmet hat, bekommt ihren Zauber nicht mehr aus dem Blute. Jeder Empfänglichere, der eine Zeitlang an einem solchen Orte gelebt hat, wird es bezeugen : etwas Magisches ist in dieser abgetrennten Landschaft, die, klösterlich entfernt von dem Getriebe der Welt, nur belebt ist von den Gesprächen und Liedern, den Gelächern und Seufzern der Jugend. Es gibt Schriftsteller, die mit *dieser Sphäre* in Berührung kamen und die so tief in ihrem Banne blieben, daß sie nur dann noch ihr künstlerisch Bestes und Intensivstes zu geben vermögen, wenn eben *jene Sphäre* wieder in ihr Werk eindringen darf. (KMann 1/126)
(Celui qui a respiré l'air de l'internat situé à la campagne, succombe à sa magie. Tous ceux qui, plus sensibles, ont vécu un certain temps dans un tel lieu pourront en témoigner : il y a quelque chose de magique dans cette région)

écartée qui, telle un couvent, est coupée des tribulations du monde, animé uniquement par des conversations et des chants, par les rires et les soupirs de la jeunesse. Il y a des écrivains qui sont entrés en contact avec **cette sphère** et qui en sont restés si profondément marqués qu'ils n'ont pu donner, comme artistes, ce qu'ils avaient de meilleur et de plus intense que lorsqu'ils incluait **cette sphère** dans leur oeuvre.)

Il nous semble que Klaus Mann a voulu exprimer linguistiquement par la successivité des déterminants, la successivité des faits relatés : le contact avec une sphère et en conséquence, la marque qu'elle laisse sur ceux qui y passent un certain temps¹⁰.

Jener serait par rapport à *dieser* comme l'article défini *der* par rapport à l'article indéfini *ein*. Schulz et Griesbach, du reste, soulignent que *jener* en début absolu de récit, du fait qu'il rappelle quelque chose installe le lecteur tout de suite dans le feu de l'action.

- (45) Ich sitze noch um Mitternacht an meinem Schreibtisch. Der Gedanke an *jene unglückliche Frau* läßt mich nicht zur Ruhe kommen ... (Schnitz 1/79)
(Il est près de minuit et je suis encore assis à ma table de travail. Je pense à **cette malheureuse femme** et ne puis trouver le repos.)

6. L'anaphore contextuelle.

L'anaphore contextuelle consiste à faire référence non pas à un objet dans la situation extra-linguistique comme dans l'exophore (cf. 2.), mais à un élément qui est apparu dans le discours antérieur.

On observe que l'emploi des deux démonstratifs va dépendre en partie de la position du terme rappelé. Alors que *dieser* est tenu de suivre presque immédiatement le terme rappelé :

- (46) Dabei war mein Onkel natürlich kein Gastwirt. Aber er kannte einen Kellner. *dieser Kellner* verfolgte meinen Onkel so intensiv mit seiner Treue ..., daß wir immer sagten : Das ist sein Kellner. (Bor 107)

10. L'auteur aurait pu ici ne pas utiliser *jener*, le tour est purement expressif.

(Mon oncle n'était pas restaurateur. Mais il avait **un serveur**. **Ce serveur** poursuivait mon oncle si assidûment de sa fidélité que nous disions toujours : C'est son serveur.)

- (47) Ein niedriger Gang tat sich auf, der in den Hinterhof führte. Traumwandlerisch durchschritt Grenouille *diesen Gang* ... Der Platz umfaßte nur wenige Schritte im Geviert. An der Mauer sprang ein schräges Holzdach vor. Auf *einem Tisch* ... klebte ein Kerze. Ein Mädchen saß an *diesem Tisch* und putzte Mirabellen. (Sü 1/53)

(**Un passage** bas s'y ouvrait, qui menait à l'arrière-cour. Comme un somnambule, Grenouille emprunta **ce passage** ... L'endroit ne mesurait que quelques pas au carré. Le mur était surplombé par un auvent. Il y avait une bougie collée sur **une table**. Une jeune fille était assise à **cette table** et préparait des mirabelles)

jener pourra être utilisé aussi bien lorsque le terme rappelé est situé à une certaine distance que lorsqu'il est presque contigu. La reprise peut se faire avec le même substantif [anaphore «fidèle», exemple (48)], ou avec un substantif différent [anaphore «infidèle», exemple (49)] :

- (48) Einige Wochen lang genoß Gartenschläger seinen Triumph. Für 12 000DM verkauft er den Kameraden an *ein westdeutsches Nachrichtenmagazin*, das ihn wissenschaftlich untersuchen ließ und das Ergebnis veröffentlichte. Die ganze westdeutsche Presse schrieb über Gartenschläger und verschaffte seine Schadenfreude ein vielfaches Echo. Ihren Höhepunkt erreichte die öffentliche Erregung, als ein westberliner Journalist über die Entwicklungsgeschichte des Todesautomaten eine Behauptung aufstellte, die eben von *jenem Nachrichtenmagazin* wiederholt wurde. (Schne 96)

(Pendant quelques semaines Gartenschläger jouit de son triomphe. Pour 12000 DM, il vendit son camarade à **une revue ouest-allemande** qui lui fit subir un examen médical et qui fit publier les résultats. Toute la presse ouest-allemande publia des articles sur Gartenschläger, ce qui lui permit à maintes reprises d'assouvir sa vengeance. L'émotion publique atteignit son paroxysme lorsqu'un journaliste de Berlin ouest publia l'histoire de l'automate de mort que précisément **cette revue** reproduisit.)

- (49) ... in *schmalen, grüugebundenen Bändchen* in der Bibliothek des Spitals. ... Und obwohl Leutnant Trotta keinerlei literarischen Geschmack besaß und obwohl ihm, wenn es einmal das Wort Literatur hörte, lediglich das Drama Zriny von Theodor Körner einfiel und gar nichts mehr, hatte er doch immer

einen dumpfen Widerwillen gegen die wehmütige Sanfttheit *jener Büchlein* ... empfunden. (Roth 2/253)

(**De petits volumes reliés en vert** dans la bibliothèque de l'hôpital (...) Et bien que le lieutenant Trotta n'ait aucun goût en littérature et que lorsqu'il est fait mention de littérature, il ne lui vienne à l'esprit que le drame *Zriny* de Theodor Körner et rien d'autre, il avait malgré tout toujours ressenti un vague répugnance envers la douceur mélancolique de **ces livres**.)

Ce qui est repris peut être un discours :

- (50) «Warum sollte man Sie einsperren?» fragte meine Mutter. - «Weil ich Arina, meine leibliche Tochter Arina, mit diesen meinen Händen erwürgt habe» - antwortete lächelnd der Bauer. Ich kauerte neben dem Ofen, weder meine Mutter noch der Bauer beobachteten mich im geringsten, und ich habe die Szene ganz genau behalten. ... Ich werde niemals vergessen, wie der Bauer gelächelt und wie er auf seine ausgestreckten Hände geblickt hat bei *jenen fürchterlichen Worten*. (Roth 1/19)

(«Pourquoi devrait-on vous enfermer?» demanda ma mère. «Parce que j'ai étranglé Arina, ma chère fille Arina avec ces mains.» répondit en souriant le paysan. J'étais blotti près du fourneau, ni ma mère, ni le paysan ne me prêtait la moindre attention et j'ai retenu la scène dans tous ses détails ... Je n'oublierai jamais le sourire du paysan et le regard qu'il a porté sur ses mains étendues en disant **ces mots terribles**.)

ou encore être quelque chose qui a été exprimé auparavant sous forme verbale :

- (51) Es wurde sogar behauptet, daß Frau Fabiani neulich zur Polizei vorgeladen und dort verwarnt worden sei (Schnitz 1/14)

Therese nahm zuerst an, daß ihre Mutter mit dem Entwurf einer auf *jene polizeiliche Vorladung* bezüglichen Verteidigungs- oder Anklageschrift beschäftigt sei. (Schnitz 7/15)

(On allait jusqu'à prétendre que Mme Fabiani avait été **avertie par la police** que ses réunions ne seraient plus tolérées [...] Thérèse pensa d'abord que sa mère s'affairait à préparer sa réponse (accusation ou défense) à **cet avertissement de la police**.)

On remarque, cependant, que, très souvent, plus le terme repris est éloigné, plus le syntagme a tendance à comporter, outre le substantif et le déterminant, une complémentation (complément déterminatif, prépositionnel ou proposition

relative) destinée à assurer la référence en explicitant lexicalement les circonstances contextuelles entourant le terme repris¹¹ :

En (52), *jener Begegnung* (cette rencontre) reprend *begegnete* ... (rencontra) dont il est question à la page précédente :

- (52) [... begegnete Therese dem Offizier] Es war längst nicht mehr die einzige Unaufrichtigkeit, die sie sich ihm gegenüber vorzuwerfen hatte. Wenige Tage nach *jener Begegnung* in der Nähe des Bahnhofs hatte sie den jungen Offizier wiedergesehen. (Schnitz 7/29)
 ([Therèse **rencontra l'officier**] Elle manquait de sincérité vis-à-vis d'[Alfred] et ce n'était pas la première fois. Quelques jours après **cette rencontre près de la gare**, elle avait revu le jeune officier.)

et en (53), il est rappelé, grâce au syntagme entier, quelque chose dont il a été question au début du roman à la page 62.

- (53) ... Der Leutnant erinnerte sich an *jene Herbstnacht in der Kavalleriegarnison, in der er hinter seinem Rücken Onufrijs stampfenden Schritt vernommen hatte*. (Roth 2/253)
 (Le lieutenant se souvint de **cette nuit d'automne dans la garnison de cavalerie, où il avait entendu derrière son dos le pas martelé d'Onufrij**.)

Voici maintenant des cas où le terme repris est proche du terme qui le reprend et où *jener* a été employé :

- (54) ... unbeeindruckt, daß - 1887 - ein Krieg mit Rußland bedrohlich nah schien ... «fiel in dieses innerlich von so vielen flackernden *Lichtern* unsicher erhellte Dasein kein mächtiger Schein von draußen, vor dem *jene kleinen Lichtchen* wenigsten für Minuten verlöschten? (über S.29)
 (... peu impressionné par le fait qu'en cette année 1887, la guerre avec la Russie semblait imminente ... Schnitzler se posait la question : «cette existence qu'éclairait dans ses profondeurs le reflet incertain de tant de **lumières** tremblantes, aucun puissant rayon, venu de l'extérieur, n'y pénétrait-il, devant lequel **ces petites lueurs** auraient pâli, se seraient éteintes, ne fût-ce que pour quelques minutes.)

11. On remarque le même phénomène avec l'article défini. (Pattee 1987:100)

Le syntagme *jene Lichtchen* pourrait, cependant, s'analyser comme le terme d'une opposition (cf. 5.) : *mächtiger Schein* (rayon puissant) / *kleine Lichtchen* (petites lueurs).

Nous notons aussi que très souvent ce sont des notions désignant des périodes de temps qui sont en jeu :

- (55) *Sorglose, lachende Nächte, müde, zärtliche Tage flohen über sie hin. ... In einer jener Nächte war es, da brannte die Kerze noch spät, und Marie, die mit offenen Augen dalag, richtete sich im Bette auf.* (Schnitz 1/117)
 (**Des nuits** sans soucis, pleines de rire, des jours de fatigue et de tendresse s'envolèrent. C'est durant l'une de **ces nuits** alors que la bougie brûlait encore tard que Marie qui était étendue les yeux ouverts se redressa dans son lit.)

ou encore :

- (56) *Der Kaiser schien eines Tages, innerhalb einer ganz bestimmten Stunde, alt geworden zu sein. Und seit jener Stunde in seiner eisigen und ewigen, silbernen und schrecklichen Greisenhaftigkeit eingeschlossen zu bleiben.* (Roth 2/68)
 (L'empereur semblait avoir été pris par la vieillesse un jour déterminé, en l'espace d'**une heure** et rester depuis **cette heure** enfermé dans sa sénilité glacée, éternelle et effrayante.)

Dans l'emploi anaphorique, on le voit, *jener*, contrairement à *dieser*¹², est indifférent à la position du terme rappelé dans le texte.

Dans certains cas – lorsque le texte est plus long – on peut jouer avec les déterminants et exploiter les ressources expressives liées à chacun d'eux.

Le texte qui suit constitue un exemple intéressant. On y parle d'une région aux confins de l'Empire austro-hongrois. La première fois qu'elle est mentionnée explicitement, elle est désignée par *jene Gegend* (cette région) et par la suite par *dieser Gegend*. Si l'on examine les exemples de près, on note que l'emploi de l'un ou de

12. Vuillaume a fait l'expérience de mettre entre parenthèses une longue phrase qui séparait le terme rappelé du terme qui le rappelle : la parenthèse semblait annuler la distance qui les séparait et l'emploi de *dieser* était alors à nouveau possible.

l'autre des deux démonstratifs correspond à deux effets de sens différents. L'emploi de *jener* correspond à l'emploi anaphorique que nous venons de décrire, mais remarquons aussi qu'au point de départ, on indique en quoi la région en question se distingue de ce à quoi on pouvait s'attendre, on compare ce qui s'y fait à ce qui se fait ailleurs :

- (57) Die Grenze zwischen Österreich und Rußland im Nordosten der Monarchie war um jene Zeit eines der merkwürdigsten Gebiete [...] Die Händler *jener Gegend* lebten viel eher von Zufällen als von Aussichten. Und der Rest beschäftigte sich mit einer Art von Handel. Wir sagen : eine Art von Handel : denn weder die Ware noch die geschäftlichen Bräuche entsprachen den Vorstellungen, die man sich in der zivilisierten Welt von Handel gemacht hat. (Roth 2/121)
(La frontière entre l'Autriche et la Russie au nord-est de la monarchie austro-russe était dans ce temps-là une région des plus curieuses (...) Les commerçants de **cette région** vivaient bien davantage de hasards que de perspectives. Et les autres s'adonnaient à une espèce de commerce. Nous disons une espèce de commerce, car ni la marchandise ni les usages commerciaux ne correspondaient aux idées que l'on se fait du négoce dans le monde civilisé.)

Par contre, dès que l'on ne fait que décrire sa spécificité, sans la comparer à d'autres, c'est *dieser* qui apparaît :

- (58) Keine von den wunderbaren und keine von den billigen Waren, an denen die Welt so reich ist, blieb den Händlern und Maklern *dieser Gegend* fremd. ... Sumpfgeborene waren die Menschen *dieser Gegend*. ... Wer immer von Fremden in *dieser Gegend* geriet, mußte allmählich verlorengelien. (Roth 2/122-123)
(Aucune des merveilleuses denrées et aucune des marchandises à bon marché dont le monde regorge n'était étrangère aux commerçants et aux courtiers de **cette région**.... Les gens de **cette région** sont nés des marais... Tout étranger échouant dans **cette région** finissait par s'y perdre.)

L'emploi de *jener* rejoindrait alors l'emploi décrit en 5.

7. Synthèse.

Même si notre recherche n'est pas achevée, il est possible dès maintenant, à partir de tous les emplois que nous avons décrits, de dégager quelques constantes.

Si nous avons correctement interprété les exemples dont nous disposons – dans notre corpus, nous avons choisi ceux qui étaient les plus significatifs et pour l'analyse desquels le contexte était le plus clair – les emplois des démonstratifs jouent sur deux plans : celui de l'énonciation et celui de l'énoncé¹³. On se situe au plan de l'énonciation, lorsque l'on dit que ce qui est en cause, c'est la position des différents éléments dans le discours. Par exemple, lorsque l'on dit que *jener* rappelle un terme qui n'est pas contigu ou lorsqu'il rappelle le premier de deux termes survenus dans le discours. On se situe sur le plan de l'énoncé, lorsqu'on assigne à *jener* l'effet de sens «connu», «célèbre», parce que c'est une valeur qui s'applique à l'être dont on parle, dans la mesure où il participe aux faits relatés dans la phrase.

Comment pourrait-on résumer les emplois de *dieser* et ceux de *jener*?

Il semble que l'emploi de *dieser* corresponde à une saisie de l'être dont on parle située par rapport au présent de parole. Grossièrement, nous définissons ce présent de parole, pour un texte écrit (qu'il soit à la première ou à la troisième personne), comme le moment non pas où il a été écrit, mais celui, en différé, où le lecteur prend connaissance du texte et remplit dans la lecture à la fois le rôle du locuteur et celui de l'allocutaire.

Que le présent de parole entre dans cette saisie à quelque titre que ce soit ressort du fait que, lorsque je dis *in diesem Buch* (dans ce livre) et que je ne viens pas de parler d'un livre (anaphore) ou que je n'en montre pas un (exophore), je fais référence au livre dont j'écris la préface, par exemple.

C'est en vertu de ce lien avec le présent que *dieser* se prête à des emplois expressifs dans le discours direct ou dans le style indirect libre (cf.p.10), qu'il peut suggérer que l'on se place au niveau de l'acte de langage (*Ce Don Crescenzo dont je parle*, p.17), qu'il peut, dans l'échange qui a lieu entre le locuteur et l'allocutaire, permettre à ce dernier de prendre des distances lorsqu'il reprend le «Freddy» de son vis-à-vis par un «ce Freddy» (cf.p.15). Nous pensons pouvoir affirmer aussi que ce lien

13. Le plan de l'énonciation est celui de la phrase en tant qu'événement et le plan de l'énoncé, celui de l'événement relaté dans la phrase.

avec le présent le rend apte à être employé quand l'être particulier dont on parle est présenté dans son actualité, dans la momentanéité de son existence, engagé dans l'espace¹⁴ et dans le temps.

Jener, à l'opposé, présente l'être particulier dont on parle dans ce qu'il a de permanent, avec ses caractéristiques propres. C'est pourquoi il est à sa place lorsqu'on compare les êtres entre eux (cf.p.20); sa survenance avec un nom propre, avec un nom commun et une relative entraîne l'esprit du côté des connotations, positives ou négatives, attachées en permanence à l'être dont on parle, d'où le sens de «connu» ou de «célèbre» (cf. p.18). De plus, envisager un être particulier dans ce qu'il a de permanent, c'est le soustraire à l'expérience qui ne connaît que le momentané. D'où l'impression de quelque chose de détaché, d'étranger par rapport au présent de parole. Nous avons parlé, à ce propos, de coupure. (cf.p.8)

Conclusion.

Ces traits différentiels que nous venons d'esquisser suggèrent dès à présent que la dichotomie *dieser* / *jener* n'a rien à voir avec la proximité ou l'éloignement, que *dieser* et *jener* sont radicalement différents, malgré certaines similitudes, des démonstratifs *this* et *that* de l'anglais¹⁵ auxquels les grammaires de l'anglais ont pourtant attribué exactement les mêmes traits. Une étude comparative avec l'anglais s'imposerait.

14. Rien ne permet d'affirmer, cependant, que *dieser* pourrait, à l'égal de *this*, constituer un mouvement d'approche du MOI (Fraser-Joly). Il semble, de plus, que *dieser* soit indifférent à la position dans l'espace de l'être dont on parle : on peut aussi bien dire *dieses Buch hier / da / dort* (ce livre ici / là), alors que l'on ne saurait dire *This book there*.

15. *Jener*, par exemple, ne connaît pas cet effet de sens de «rejet» que l'on peut exprimer avec *that*.

BIBLIOGRAPHIE

BORCHERT, Wolfgang : *Draußen vor der Tür (und ausgewählte Erzählungen)*, Rowohlt Verlag, Rheinbek bei Hamburg, 1965, RORORO Taschenbuch 170. [Bor]

HANDKE, Peter : *Die Angst des Tormanns beim Elfmeter*, Suhrkamp Taschenbuch 27, Suhrkamp Verlag, Frankfurt-am-Main , 1974, 112p. [Ha]

HILDESHEIMER, Wolfgang : *Lieblose Legenden*, Bibliothek Suhrkamp 84, Suhrkamp Verlag, Frankfurt-am-Main, 1987. [Hil]

KASCHNITZ, Marie Luise : *Lange Schatten. Erzählungen*. Deutscher Taschenbuch Verlag, München, 1985. DTV 243 [Kas 2/]

KÜPPER, Heinz : *Simplicius 45*, Friedrich Middelhaue Verlag, Köln, 1963. [Kü]

MANN, Klaus : *Kind dieser Zeit*, Rowohlt Taschenbuch Verlag, Rheinbek bei Hamburg, 1967, RORORO 4996. [KMann 1/]

MANN, Klaus : *Mephisto. Roman einer Karriere*, Rowohlt Taschenbuch Verlag, Rheinbek bei Hamburg, 1981 , RORORO 4821 [KMann 2/]

ROTH, Joseph : *Beichte eines Mörders*, Bibliothek Suhrkamp 79, Suhrkamp Verlag, Frankfurt-am-Main, 1974. [Ro 1/]

ROTH, Joseph : *Radetzkymarsch*, Deutscher Taschenbuch Verlag, München, 1986, DTV 1715. [Ro 2/]

SCHEIBLE, Helmut : *Schnitzler*, Rowohlt Taschenbuch Verlag, Rheinbek bei Hamburg, 1976, RORORO Bild Monographien. [über S.]

SCHNEIDER, Peter : *Der Mauerspringer*, Sammlung Luchterhand, 1987, SL 472 [Schne]

SCHNITZLER, Arthur : *Das erzählerische Werk, Band 1*, Fischer Taschenbuch Verlag 1960, Frankfurt-am-Main, 1977. [Schnitz 1/]

SCHNITZLER, Arthur : *Das erzählerische Werk, Band 7*, Fischer Taschenbuch Verlag 1966, Frankfurt-am-Main, 1981. [Schnitz 7/]

SCHNITZLER, Arthur : *Anatol*, Reclam, Universal Bibliothek 8399/8400, 1970. [Schnitz T/]

SÜSKIND, Patrick : *Das Parfum*, Diogenes Verlag, Zürich, 1985. [Sü 1/]

SÜSKIND, Patrick : *Die Taube*, Diogenes Verlag , Zürich, 1987. [Sü 2/]

BLANCHE-BENVÉNISTE, Claire / CHERVEL, André : "Recherches sur le syntagme substantif", *Cahiers de lexicologie*, 9, 1966, p. 3-37.

BOUCHEZ, Maurice : *Grammaire allemande*, Librairie classique E. Belin, Paris, 1960, 412p. [Bou]

COTET, P. / LAINE, René : *L'épreuve d'allemand*, Langue vivante I et II, B.E.P.C., Guides pratiques Bordas, 1967.

CORBLIN, Francis : "Défini et démonstratif dans la reprise immédiate", *Français moderne*, 51, 2, 1983, p. 118-134.

DUDEN (Der große Duden 4) [Grebe, P. et alii] : *Grammatik der deutschen Gegenwartssprache*, Bibliographisches Institut, Mannheim / Wien / Zürich, 2. Aufl., 1966, 774p. [Du]

FOURQUET, Jean : *Grammaire de l'allemand*, Classiques Hachette, Paris, 1952, 292p. [Four]

FRASER, T. / JOLY, A. : "Le système de la deixis. Esquisse d'une théorie d'expression en anglais", *Modèles linguistiques*, 1, 2, 1979, p. 97-157; 2, 2, 1980, p. 22-51.

GUILLAUME, Gustave : *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, (1919), A.-G. Nizet / Presses de l'Université Laval, Paris / Québec, 1975, 318p.

HELBIG, G. / BUSCHA, J. : *Deutsche Grammatik*, VEB Verlag Enzyklopädie, Leipzig, 2. Aufl., 1974, 629p. [Hel]

KLEIBER, Georges : L'opposition CIST/CIL en ancien Français ou Comment analyser les démonstratifs? Dans : *Romanistique / Germanistique, une confrontation*, Actes du Colloque de Strasbourg 23-24 mars 1984.

KLEIBER, Georges : Sur la spécialisation grammaticale des démonstratifs du français ancien, dans : *De la plume d'oie à l'ordinateur, études de philologie offertes à Hélène Naïs*, numéro spécial de Verbum, 1985.

JUDE, W. : *Deutsche Grammatik*, Georg Westermann Verlag, Braunschweig, 11. Auf., 1963, 319p. [Ju]

MARCQ, P. et L. GUIERRE : *Das rechte Wort / Le mot juste*, Vuibert, 1970.

NIEDER, Lorenz : *Lernergrammatik für Deutsch als Fremdsprache*, Hueber, München, 1987.

PATTEE, Joseph : *L'article et ses emplois en allemand*, Thèse de doctorat, Université Laval, 1987.

SCHULZ, D. / GRIESBACH, H. : *Grammatik der deutschen Sprache*, Max Hueber Verlag, 8. Auf., München, 1970, 475p.

UHLIG, W., CHATELANAT, CH., LANG, J.B. : *Précis de grammaire allemande*, Payot, Lausanne, 1966.

VUILLAUME, Marcel : "Les démonstratifs allemands **dies-** et **jen-**. Remarques sur les rapports entre démonstratifs et embrayeurs". Dans : David, J. / Kleiber, G., *Déterminants : syntaxe et sémantique*. Recherches linguistiques XI, Université de Metz, 1986, p. 299-315.

VUILLAUME, Marcel : *La deixis en allemand*, Thèse d'Etat, Paris-Sorbonne, dactylographiée, 1980.